

Communiqué de presse

Fribourg, le 30 août 2021

Forte hausse des cas de Covid-19 : l'HFR prend des mesures

La situation sur le front du coronavirus est préoccupante. Le nombre de malades ne cesse de croître, les hospitalisations sont en hausse. Parmi ces patients et patientes, plus jeunes que lors de la dernière vague, neuf sur dix ne sont pas pleinement vaccinés. Dès le 1^{er} septembre, l'hôpital fribourgeois (HFR) met en place des mesures pour protéger ses patients et patientes : tests réguliers pour son personnel médico-soignant non-vacciné et contrôle des certificats Covid pour les visites.

Depuis quelques semaines, le nombre de malades du Covid-19 ne cesse de croître, tout comme le nombre des hospitalisations. L'hôpital fribourgeois n'est pas épargné. Si au début du mois d'août il n'y avait aucun patient ou patiente hospitalisé.e pour cause de Covid-19, le nombre a régulièrement augmenté au cours des derniers jours. A titre d'illustration, le 30 août dernier 20 personnes étaient hospitalisées pour cause de Covid-19, dont 6 aux soins intensifs. La moyenne d'âge de ces personnes est de 55 ans et deux d'entre elles sont vaccinées.

La contagiosité du variant Delta, majoritaire, est beaucoup plus élevée que les autres variants. Pour l'Office fédéral de la santé publique, nous pouvons clairement parler de quatrième vague. Cette hausse des cas menace le système hospitalier de saturation, avec le risque de devoir à nouveau renoncer à des consultations, des opérations chirurgicales (par ex. poses de prothèses) ou mettre en attente des traitements médicaux comme des chimiothérapies. Non sans conséquences, possiblement dramatiques.

Comme exigé par le Conseil d'Etat, pour protéger ses patients et patientes, l'HFR va mettre sur pied dès le 1^{er} septembre un dispositif de test de son personnel médico-soignant non vacciné. Dès cette même date, les visites âgées de plus de 16 ans devront être porteuses d'un certificat Covid valide. Des contrôles ponctuels seront effectués sur l'ensemble des sites de l'HFR. A noter que cette mesure ne s'applique pas aux visites d'un patient ou patiente en fin de vie. De même, les personnes qui viennent en consultation, pour un traitement ambulatoire ou qui accompagnent une personne aux Urgences ne sont pas concernées.

La situation est désormais aussi préoccupante qu'à l'automne 2020. Une grande différence toutefois : nous avons des vaccins, et ils sont efficaces. Les données montrent que les admissions hospitalières de personnes vaccinées sont très rares. Le vaccin limite donc significativement les formes graves du Covid-19.

L'HFR fait le maximum pour assurer la continuité et la qualité de ses prestations. Pour réussir il a besoin de la collaboration de toute la population, que nous encourageons à se vacciner sans délai et à continuer à respecter les gestes barrières pour limiter les risques et la transmission du virus à des personnes qui ne peuvent pas être vaccinées. C'est vital. Toutes les informations pratiques pour la vaccination se trouvent sur le site de la [Direction de la santé et des affaires sociales](#).

Service de presse

Catherine Favre Kruit, Responsable communication et marketing
T +41 26 306 01 25